

## PROCEDURE LOCATIONS DE SALLES

- **LA FERME**
- **LE FEU DE CAMP**
- **LA MAISON DES ASSOCIATIONS**

### À fournir :

- pièce d'identité,
- justificatif de domicile,
- attestation d'assurance « Responsabilité civile et risques locatifs », mentionnant le nom de la salle louée, l'adresse et le nombre de personnes attendues.

### Si payant :

- 1 chèque de caution de 200 € à l'ordre du Trésor public (conservé 1 mois au maximum à compter de la date d'émission par le service Vie associative),
- 1 chèque de location de salle à l'ordre du Trésor public (voir tarifs) pour les salles La Ferme et le feu de camp.

## **LA FERME**

*(ouverture et fermeture gérées par la Direction de la Vie culturelle et citoyenne du lundi au vendredi, pendant les horaires de service : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, et par les gardiens pour les autres créneaux)*

### CAPACITÉ :

- **90** personnes au RDC
- **100** personnes au sous-sol

### LOCATION :

- pour les manifestations municipales comme :
  - les vins d'honneur des diverses commémorations (19 mars, 8 mai...),
  - les réunions pour les nouveaux habitants, les médailles du travail,
  - les réunions municipales,
  - les formations.
- aux associations pour des réunions : AG, expositions, expositions ventes,
- aux agences immobilières pour des assemblées générales de copropriétaires,
- à des commerçants pour des expositions, expositions ventes...

**Cette salle n'est pas louée à titre privé.** Elle n'est pas louée aux habitants de Viry-Chatillon ou au personnel communal (sauf vin d'honneur de mariage de l'agent), ni aux élus pour des manifestations personnelles.

### PRIX :

- gratuit si réunions et événements associatifs à but non lucratif, de Viry-Chatillon.
- se reporter à la grille tarifaire dans les autres cas.

## LE TERRAIN DU FEU DE CAMP

### CAPACITÉ :

- 80 personnes

### LOCATION :

- aux habitants de Viry-Chatillon (une réservation garantie par an, les suivantes sont en option),
- aux associations castelviroises,
- au personnel communal.

### PRIX :

- pour les habitants : 148,80 €/ jour,
- pour les associations castelviroises :
  - du lundi au jeudi = gratuit,
  - du vendredi au dimanche = gratuit une fois par an et 187,70 € à partir de la 2ème réservation.
- pour le personnel communal: 74,10 € / jour.

Des associations extérieures peuvent louer cette salle, sur accord du Cabinet du Maire.  
Prix 510,30 € / jour.

## MAISON DES ASSOCIATIONS

### CAPACITÉ :

- Salle polyvalente = 20 personnes
- Salle de cours = 30 personnes
- Salle Vitez = 80 personnes

### LOCATION :

- aux associations castelviroises pour des réunions, des activités manuelles... du lundi au dimanche de 8h30 à 23h30 (les contrats et conventions sont établis par le service Vie associative).

### PRIX :

- gratuit